



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 12-2019 - Séance du 29 avril 2019 - Orale

Achat de la parcelle de forêt n° 1452

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité s'est vu proposer l'acquisition de la parcelle forestière n° 1'452 (sise au lieu-dit « A la Cheneau ») d'une surface de 707 m² pour le prix de CHF 707.-.

Suite au préavis favorable du service communal des forêts quant à la qualité de ces deux parcelles et au potentiel d'exploitation, la municipalité a réalisé cet achat en date du 21 février 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 23 avril 2019

Mme Siffert, municipale
Copie au bureau du conseil communal